



Direction Générale des Services

Direction de l'Economie et de l'Emploi

DEE-Mission Entreprises

Affaire suivie par : AL Sermage/V. Cariou
Poste:

2013-CG-5-4248

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 20 décembre 2013

**POLITIQUE A06 CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE DURABLE DES YVELINES**

**AIDE À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT - SOUTIEN
AU PROGRAMMES DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
SUVENTIONS À BLUWAN, TEBU-BIO, TEOS
POWERTRAIN ENGINEERING (16ÈME APPEL À PROJETS)**

Code : A0601
Secteur : Soutenir la Recherche et Développement, notamment dans le cadre du projet de la Vallée de l'Automobile
Programme : Projets structurants d'implantation économique

Données financières	Investissement			Fonctionnement
	AP	CP en AP	CP sur EPI	CP
Enveloppes de financement				
Montant actualisé	8 250 000 €	1 238 000 €		
Montant déjà engagé	1 568 030 €	152 950 €		
Montant disponible	6 681 970 €	1 085 050 €		
Montant réservé pour ce rapport	575 437 €	-		

AP	CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018
575 437€	-	65 618 €	122 675 €	131 235 €	253 909 €	-

Au titre de sa politique de développement économique, le Conseil général apporte son soutien aux entreprises et aux laboratoires qui investissent conjointement dans des projets de Recherche et Développement (R&D). Dans ce cadre, le Département contribue depuis plusieurs années au financement des projets issus des pôles de compétitivité initiés par l'Etat en 2005.

Le présent rapport fait une présentation du 16^{ème} appel à projets des pôles de compétitivité. Il entre dans le détail du contenu des 3 projets relevant de cet appel à projets pour lesquels un soutien du Département est proposé. Le montant total de ce soutien atteint 575 437 euros.

I- SITUATION GENERALE DES POLES DE COMPETITIVITE EN ILE-DE-FRANCE

I-1. Les pôles présents en Ile-de-France

La Région Ile-de-France compte 7 pôles de compétitivité : Systematic, Mov'eo, Medicen, Cap Digital, Advancity, ASTech et Finance Innovation. Outre ces sept pôles, le Département des Yvelines est également le siège du pôle Cosmetic Valley qui relève à titre principal de la Région Centre.

I-2. Procédure d'instruction des projets de R&D émanant des pôles de compétitivité

Pour pouvoir prétendre à un financement public, les projets de recherche coopératifs relevant des pôles de compétitivité doivent obligatoirement être labellisés par les instances de gouvernance de ces mêmes pôles. Une fois la labellisation obtenue, l'Etat procède à une expertise de chacun des projets présentés par les différents pôles. Cette expertise donne lieu à un examen au sein de commissions spécialisées, organisées pôle par pôle, dites commissions techniques des financeurs.

Les commissions techniques des financeurs réunissent les services administratifs de l'Etat et des collectivités locales. Elles sont l'occasion pour les services des ministères compétents de faire part de leur avis technique sur chaque projet.

Ces commissions permettent également à l'Etat et aux collectivités locales de définir ensemble le montant de la contribution financière de chacun aux projets retenus. L'Etat arrête ses décisions définitives dans le mois qui suit ces commissions.

S'agissant des collectivités locales, les propositions de soutien financier sont soumises au vote de leurs assemblées respectives. Après attribution des subventions, chaque projet fait l'objet d'un suivi technique et administratif de la part d'OSEO.

I-3. Présentation du 16^{ème} appel à projets des pôles de compétitivité, clos le 24 mai 2013

Dans le cadre du 16^{ème} appel à projets des pôles de compétitivité, le Gouvernement a annoncé le 22 octobre 2013, sa décision de participer au financement de 68 projets de R&D, émanant de 54 pôles de compétitivité.

Sur les 68 projets retenus par l'Etat au titre du 16^{ème} appel à projets, 28 proviennent des 7 pôles franciliens. 10 concernent le département des Yvelines pour une assiette de dépenses éligibles de 6,104 M€ et une demande d'aide publique de 2,399 M€.

L'Etat et le Conseil Régional sont convenus de financements respectifs de 18,6 millions et 13,9 millions d'euros. Les Départements d'Ile-de-France apporteront de leur côté, un total de 2,6 millions d'euros de subventions.

Concernant les Yvelines, l'Etat a annoncé un financement d'un montant total de 551 854 euros et le Conseil Régional, d'un montant total de 1 474 576 euros. La proposition de financement par le Département est de 573 437 euros (comprenant le pôle Cosmetic Valley pour 212 994 euros).

I-4. Règles de mise en œuvre du soutien départemental aux projets émanant des pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité sont un bon vecteur de la politique départementale de soutien à l'innovation. Ils constituent en effet un processus efficace de sélection des projets de R&D. En outre, par la dynamique qu'ils suscitent, ils sont à l'origine de nombreux projets de recherche collaborative qui ne verraient pas le jour sans eux. Enfin, ils permettent une forte implication des PME dans des programmes de R&D sans lesquels ces mêmes PME auraient des difficultés à investir et à se développer.

Les projets collaboratifs de R&D portés par des partenaires industriels ou académiques situés dans les Yvelines, présentent tous un réel intérêt technologique. En témoignent à la fois leur labellisation par leur pôle d'appartenance mais aussi l'évaluation favorable dont ils ont fait l'objet par les services de l'Etat.

S'agissant des propositions de soutien au titre du Département, elles prennent en compte les critères suivants :

- l'impact des projets considérés sur le développement économique du département ;
- le degré d'implication des PME dans ces projets ;
- le choix d'une prise en charge départementale à 100 % de l'aide publique prévue, par souci de simplification et d'efficacité administrative vis-à-vis des bénéficiaires ;
- concernant les aides accordées aux grandes entreprises : la préférence accordée aux projets structurants, avec partage de la subvention publique envisagée lorsque les montants d'aide envisagés sont supérieurs à 1 million d'euros ;
- concernant les aides accordées aux laboratoires publics : l'exigence d'une mise à disposition des investissements réalisés auprès des entreprises des Yvelines ;
- la capacité pour les bénéficiaires des subventions départementales de prendre des engagements en termes d'implantation, de création d'emplois et de développement d'activités futures sur le territoire du département.

II- SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DES YVELINES DANS LE CADRE DU 16ÈME APPEL A PROJETS

Le tableau, ci-après, récapitule les entreprises et projets auxquels il est proposé d'apporter le soutien du Département des Yvelines. Le montant total de ce soutien est de 573 437 euros, soit 33 % du total des aides apportées par les pouvoirs publics aux projets émanant de pôles de compétitivité situés dans les Yvelines.

Bénéficiaire	Commune	Acronyme du Projet	Pôle de compétitivité	Assiette de l'aide	Taux de financement	Subvention maximum du Département
Grands groupes						
TEOS Powertrain Engineering	Montigny-le-Bretonneux	REDHV+	MOVEO	981 396 €	25%	245 349 €
Sous-total Grands groupes				981 396 €		245 349 €
PME						
BLUWAN	Chatou	LCI4DC	SYSTEMATIC	283 363 €	45 %	127 513 €
TETU-BIO	Le Perray-en-Yvelines	GLYCOSKIN1	COSMETIC VALLEY	445 723 €	45 %	200 575 €
Sous-total PME				729 086 €		328 088 €
Totaux				1 710 482 €		573 437 €

III- PRESENTATION DES PROJETS PROPOSES AU SOUTIEN FINANCIER DU DEPARTEMENT

III-1. Pôle Systematic

Sur seize projets labellisés par le pôle Systematic, neuf ont été retenus par le Fonds Unique Interministériel. Ces neuf projets correspondent à un montant total potentiel de subvention de 13,8 millions d'euros.

Trois de ces projets concernent les Yvelines, pour un montant potentiel d'aide de 0,973 million d'euros. La proposition de financement par le Département est de 127 513 euros. Elle concerne le projet LCI4DC.

Projet LCI4DC (Low-Cost Infrastructure For Development)

Ce projet est porté par le pôle de compétitivité SYSTEMATIC.

Descriptif

Durée : 36 mois

Montant total du projet : 4 M€

Aide totale sollicitée : 1,78 M€

Aide départementale proposée : 127 513 €

Bénéficiaires de l'aide départementale : BLUWAN

Objectifs et contenu

Le projet a pour objectif majeur d'accélérer l'extension de la couverture de téléphonie mobile à haut débit dans les pays émergents en concevant une architecture radio ouverte. Il aboutira au développement d'un démonstrateur.

Ce projet consiste à développer de nouvelles technologies de coopération entre boîtiers télécom réduisant les interférences et la consommation d'énergie ; et adaptées en fonction des capacités, distances, topologies, climat et régulation des fréquences inhérentes à chaque zone géographique.

Ces solutions permettront la mise en place de réseaux locaux interconnectés avec un opérateur global.

Le projet s'appuie sur la baisse des coûts des équipements de communication et vise à agencer les réseaux d'accès locaux, de nature hétérogène, de façon optimale.

Le projet s'inscrit dans le cadre de programmes de développement dénommés « village phone » lancé par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et financés par des organisations internationales. Ce programme vise à offrir un accès aux télécommunications à un coût abordable dans les communautés rurales pauvres. Le modèle économique repose sur le micro-financement en offrant la possibilité à un micro-entrepreneur de s'équiper et de proposer une offre de services, en tant qu'opérateur local.

Ce système est une référence dans les pays émergents et permet de connecter des clients avec moins de 2 € pour le client final.

Intérêt départemental

Ce projet a pour ambition de participer au développement de la présence d'industriels français dans les pays émergents (en Afrique en particulier) ainsi que dans certains pays de l'Europe de l'Est et dans les zones très rurales de pays développés (zones blanches).

Ainsi, en Afrique, le marché affiche un taux de croissance de +6% en 2012 et offre de fortes perspectives dans les prochaines années. Réciproquement les télécoms participent au développement de ces pays. Le déploiement du haut débit mobile est donc un enjeu majeur en termes de développement économique et pour

la société dans son ensemble (liens entre les membres d'une famille, assistance médicale lors de catastrophes naturelles...).

Le projet LCI-4D piloté par Orange est une occasion remarquable pour Bluwan d'étendre sa gamme de produits et d'adresser le marché Africain en pleine expansion avec un partenaire opérateur qui y est fortement implanté.

Avec ce projet, Bluwan prévoit un apport de chiffre d'affaires supplémentaire de 30% annuel, pour atteindre un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2016, 17 M€ en 2017 et 22 M€ en 2018. L'entreprise envisage de recruter 5 emplois dont 2 pour le programme de recherche et développement.

LCI-4D réunit 7 partenaires dont 2 installés dans les Yvelines (2 PME, Bluwan et Silicom), lesquels représentent 43 % du coût global du projet.

La proposition de soutien du Conseil général se décompose comme suit :

Nom du partenaire	Type	Ville	Assiette de l'aide	Taux	Demande de subvention	CG78
BLUWAN	PME	Chatou	283 363 €	25 %	127 513 €	127 513 €
Totaux			283 363 €		127 513 €	127 513 €

III-2 Pôle MOVEO

Sur dix projets labellisés par le pôle Moveo, cinq ont été retenus par le Fonds Unique Interministériel. Ces cinq projets correspondent à un montant total potentiel de subvention de 6,944 millions d'euros.

Trois de ces projets concernent les Yvelines, pour un montant potentiel d'aide de 0,805 million d'euros. La proposition de financement par le Département est de 245 349 euros. Elle concerne le projet REDHV+.

Projet REDHV+ (Réducteur Haute Vitesse et haut rendement pour véhicule hybride)

Ce projet est porté par le pôle de compétitivité MOVEO et co-labellisé par les pôles de compétitivité Lyon Urban Trucks & Bus, VIAMECA et ARVE Industries

Descriptif

Durée : 36 mois

Montant total du projet : 4,79 M€

Aide totale sollicitée : 1,514 M€

Aide départementale proposée : 245 349 €

Bénéficiaire de l'aide départementale : TEOS Powertrain Engineering

Objectifs et contenu

L'objectif premier porte sur la possibilité de fabriquer au coût du marché automobile un réducteur haute vitesse (30 à 40 000 tr/mn, puissance 20 à 40 kW) pour véhicules électriques et hybrides, ayant un bon rendement. La cible est d'arriver, en intégrant les gains de masse attendus, à dépasser le rendement de la chaîne actuelle, tout en garantissant la fiabilité du système dans les conditions automobiles.

Pour ce faire, il sera nécessaire de recenser et d'évaluer les technologies compatibles avec les contraintes économiques de la mobilité de demain. Dans un second temps, il faudra développer ces technologies pour les rendre exploitables industriellement sur des marchés grands publics ce qui permettrait d'ouvrir le marché des réducteurs « haute vitesse » de grande série à l'ensemble des partenaires industriels du projet.

Intérêt départemental

Les premières retombées concernent la filière française du véhicule décarboné, marché en développement pour lequel une forte croissance est attendue dans les années à venir (25% du marché du véhicule neuf à l'horizon 2020 dont une majorité de véhicules hybrides).

L'expérience acquise dans ce projet, les procédés développés et mis au point seront des atouts majeurs non seulement pour le marché automobile mais aussi sur les autres marchés pour lesquels ces technologies seront transposables (aéronautique, bus et camions, ferroviaire, énergie).

Teos Powertrain Engineering est chef de file de ce projet, lequel s'inscrit au cœur de son expertise.

Le chiffre d'affaire attendu dépend naturellement du nombre de projets et du nombre de réducteurs produits. Cependant, TEOS vise un marché de niche d'études et de production avec un maximum de 100 000 unités par an. Ainsi, le business plan table sur une fourchette basse de 50K€ de chiffre d'affaires et jusqu'à 5 M€ en cas de succès, représentant en termes de création d'emplois de 5 à 50 postes, en études et production/ assemblage.

En termes technologiques, la société pourra bénéficier de nouvelles connaissances et expertise dans la conception, réalisation et mise en œuvre de moteurs électriques et réducteurs haute vitesse.

12 partenaires sont impliqués dans le projet REDHV+ dont 1 partenaire yvelinois (un groupe, Teos, chef de file du projet), représentant 20,5 % du coût global du projet.

La proposition de soutien du Conseil général se décompose comme suit :

Nom du partenaire	Type	Ville	Assiette de l'aide	Taux	Demande de subvention	CG78
TEOS Powertrain Engineering	Groupe	Montigny-le-Bretonneux	981 396 €	25 %	245 349 €	245 349 €
Totaux			981 396 €		245 349 €	245 349 €

III-3 Pôle COSMETIC VALLEY

Le projet GLYCOSKIN1 labellisé par le pôle COSMETIC VALLEY et retenu par le Fonds Unique Interministériel concerne les Yvelines, pour un montant potentiel d'aide de 200 575 euros. La proposition de financement du Département est de 200 575 euros attribués à l'entreprise TEBU-BIO.

Projet GLYCOSKIN1 : Nouveaux phosphosaccharides modulateurs de la pigmentation cutanée et outils d'investigations

Descriptif

Durée : 36 mois

Montant total du projet : 2,18 M€

Aide totale sollicitée : 921 k€

Aide départementale proposée : 200 575 €

Bénéficiaires de l'aide départementale : TEBU-BIO

Objectifs et contenu

L'objet du projet Glycoskin1 est l'identification de nouvelles substances actives (phosphosaccharides) et formulations agissant sur une voie non exploitée de modulation de la pigmentation cutanée avec simultanément la mise au point de tests et la réalisation de mesures. Ce projet répond aux besoins du marché cosmétique en attente d'alternatives aux expérimentations sur les animaux, avec de nouveaux modèles cellulaires pour l'étude de molécules sur la modulation de la pigmentation cutanée, et de leurs effets biologiques liés à l'angiogénèse (croissance de nouveaux vaisseaux sanguins à partir de vaisseaux préexistants), aux réponses inflammatoires et au photovieillessement. Le marché mondial des produits éclaircissants, dépigmentants et blanchissants est estimé à 10 milliards de dollars à l'horizon 2015. L'originalité de ce projet collaboratif réside dans le fait qu'au-delà de s'adresser à un sujet de recherche tout à fait en adéquation avec les demandes d'un marché mondial toujours plus demandeur, en plus de sa forte naturalité à toutes les étapes, il intègre quasiment tous les métiers de la chaîne de valeur de la filière cosmétique pour l'élaboration de produits cosmétiques innovants et utilisant la chimie verte.

Glycoskin1 réunit 6 partenaires dont un localisé dans les Yvelines : la PME TEBU-BIO qui représente 20,5 % du coût global du projet.

Intérêt départemental

TEBU-BIO est située au Perray-en-Yvelines et emploie 40 personnes dans les Yvelines et 70 personnes au total. Son chiffre d'affaires s'élève à 15 millions d'euros. L'entreprise est spécialisée dans le criblage de molécules en modèles cellulaires et réalise des études multiplexes d'expression protéique et d'expression de gènes. Dans le cadre du projet, Tebu-bio réalisera les tests d'innocuité et d'objectivation *in vitro*. Ce projet constitue pour l'entreprise un axe d'innovation primordial pour la mise au point et la preuve de concept de nouveaux produits par l'utilisation de modèles cellulaires *in vitro*, et plus particulièrement par le criblage de molécules visant des propriétés cosmétiques en pigmentation de la peau. L'entreprise prévoit des retombées économiques à court terme (2-3 ans) avec un supplément de chiffre d'affaires de 100 k€ / an et un emploi créé. A plus long terme (5-7 ans), Tebu-bio prévoit d'embaucher 2 personnes et de réaliser un chiffre d'affaire annuel supplémentaire de 250 k€.

La proposition de soutien du Conseil général se décompose comme suit :

Nom du partenaire	Type	Ville	Assiette de l'aide	Taux	Demande de subvention	CG78
TEBU-BIO	PME	Le Perray-en-Yvelines	445 723 €	45 %	200 575 €	200 575 €

CONCLUSION

L'ensemble des soutiens proposés dans le cadre de ce rapport relèvent de la mesure 4.1 du dispositif économique départemental tel que voté le 21 décembre 2004 et modifié par les délibérations des 24 mars 2006, 23 mars 2007, 15 février 2008, 26 juin 2009 et 25 novembre 2011.

L'attribution des aides aux entreprises se traduira par la signature d'autant de conventions entre le Conseil général et les différents bénéficiaires de l'aide départementale. Un modèle type de la convention d'application est proposé en annexe 2 de la délibération.

Compte tenu du rythme prévisionnel d'engagement des dépenses, les crédits de paiement relatifs à cette délibération s'échelonneront dans le temps de la manière suivante :

CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	Total
-	65 618 €	122 675 €	131 235 €	253 909 €	573 437 €

Je vous propose de délibérer dans les termes suivants :

